

n'ai pas vu ce poisson depuis plusieurs années. A mon avis, c'était du poisson difficile à manger, mais c'était sans doute une bonne réclame pour Winnipeg. C'était un poisson unique en son genre, que je n'avais encore jamais vu. De toute façon, nous faisons quelque chose pour augmenter la vente de ce type de poisson.

Il n'y a pas de homard vivant au menu du restaurant du Parlement. Je pense que les pêcheurs de poisson de mer seraient en faveur de l'augmentation de la vente du homard. Je trouve que le ministère des Pêcheries devient de plus en plus chiche vis-à-vis des membres du Parlement. Je me souviens, en effet, qu'il y a quelques années environ un tiers des députés furent invités à visiter l'excellente cuisine du ministère des Pêcheries, où on leur servit un excellent repas. Le premier plat était, bien entendu, du poisson. On nous servit ensuite du potage et plusieurs autres mets inconnus. Puis, il y avait un choix de plusieurs sortes de poissons et, pour finir, un dessert à base de poisson préparé dans les laboratoires du ministère. Le ministre des Pêcheries (M. Davis) n'a peut-être pas eu son portefeuille assez longtemps pour réaliser l'importance de faire connaître les progrès réalisés dans cette industrie. Je ne sais pas au juste comment faire une crème avec du poisson. Je suis certain que la plupart des ménagères, même celles qui se trouvent dans les régions de pêche, l'ignorent. Mais je sais que nous avons mangé de la crème à base de poisson. Le ministre devrait étudier la possibilité que son ministère aide à faire valoir auprès du public les avantages pouvant découler de la préparation culinaire des nombreux produits du poisson offerts sur le marché.

Le ministre verra, j'en suis sûr, que nombre de marchands de poisson d'eau douce ne verront pas le nouvel Office d'un bon œil. Ils se font une forte concurrence et font des affaires en or. Cette mesure en acculera un certain nombre à la faillite, car il y aura du poisson de qualité en grande quantité, ce qui stabilisera certainement les prix. Si les choses vont comme autrefois dans le commerce du bétail, si les prix se stabilisent, il y aura moins de gens dans le commerce et le marché s'organisera de façon beaucoup plus ordonnée.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, le problème a été réglé par l'ancien ministre du Nord canadien, maintenant ministre des Travaux publics (M. Laing). Il a déployé beaucoup d'efforts pour mettre au point le programme concernant la pêche à l'omble, qui a permis d'organiser la commercialisation de ce poisson aux États-Unis, au profit des Indiens

[M. Peters.]

et des Esquimaux et on a produit un poisson très commun, presque autant, je présume, que la carpe. La vente de ce poisson a beaucoup rapporté.

Dans ma région, on pêche une espèce d'esturgeon dans le lac Timiskaming. On en fait la pêche commerciale et on le vend à New York, où il obtient un très bon prix. Parfois, des pêcheurs amateurs volent un esturgeon d'un filet de pêcheur professionnel pour le goûter. C'est la seule façon pour eux d'en obtenir. Ils le trouvent exécrationnel, mais il est très recherché des gourmets, qui le payent très cher.

Il en a été ainsi pour l'omble. Le ministre devra s'y intéresser, car nous n'avons qu'effleuré ses possibilités de vente. Nous devrions pouvoir multiplier les débouchés actuels. Il n'y a qu'à les découvrir, j'en suis sûr. Comme on obtient un prix plus normal pour le poisson, nous pourrions explorer bien d'autres secteurs actuellement considérés comme non rentables.

Depuis nombre d'années, je mène une lutte contre le ministère des Terres et Forêts de l'Ontario quant aux espèces de poisson offertes sur le marché. Les Américains, ai-je observé, viennent dans le Nord de l'Ontario pêcher le doré, mais ce ministère a dépensé des millions de dollars pour ensemençer les lacs de truites. Aux États-Unis un Américain peut se rendre dans une ferme où, pour \$1, il pourra pêcher la truite. Pour \$10, il aura droit à pêcher un certain nombre de truites qui sont placées dans un étang à l'intention des pêcheurs. Nous devons décider s'il serait utile d'empoissonner nos eaux douces. Aux termes de cette mesure législative, le ministre devra envisager cette possibilité. Si un poisson se vend \$3 ou \$4 sur le marché et qu'il ne nous en coûte que 50c. pour développer ce genre d'industrie, c'est une bonne affaire. C'est une forme de pisciculture peu compliquée à laquelle nous devrions nous intéresser.

MOTION D'AJOURNEMENT ET DÉBAT

SUJET DES QUESTIONS DEVANT ÊTRE DÉBATTUES

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): Il est de mon devoir, en conformité de l'article 40 du Règlement, d'informer la Chambre que les questions suivantes seront débattues au moment de l'ajournement ce soir: le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles)—La fonction publique—L'augmentation des pensions des fonctionnaires retraités; le député de Frontenac (M. Dumont)—Les finances—L'étude des taux d'intérêt par un comité permanent; le député d'Edmonton-Centre (M. Pa-